

N° du film : 171576

Version : 3

2001-09-11

Entente/contrat :

TRAINING DAY

GENRE : Policier

RÉSUMÉ :

Jake Hoyt, un jeune policier, n'a qu'un jour pour prouver sa valeur s'il veut rejoindre les rangs de l'escouade anti-drogue. L'inspecteur Al Harris, chargé de sa formation, l'emmène dans une tournée qui s'avère vite infernale. Jake, éberlué, le voit recourir au chantage, à l'extorsion, à la menace. Pour compromettre Jake, Harris l'oblige à fumer un joint. Lorsque Jake aperçoit deux hommes s'apprêtant à violer une adolescente sud-américaine, il intervient en dépit de Harris et libère la jeune fille. Harris relâche les violeurs en prétendant qu'il préfère épingle les grands criminels. Jake réalise que Harris a besoin de beaucoup d'argent, notamment pour entretenir sa deuxième famille. Bientôt Harris ne se contente plus de voler de l'argent lors de perquisitions sans mandat, il abat un homme et menace de s'attaquer à la famille de Jake si celui-ci ne la boucle pas. Jake refuse sa part du butin, et réalise trop tard que Harris le rend responsable du meurtre auprès de la mafia sud-américaine. Mais les mafieux épargnent Jake en découvrant que c'est lui qui a empêché le viol de la cousine du patron. Un affrontement s'ensuit entre Jake et Harris. Des mafieux sud-américains finissent par abattre Harris.

MOTIFS :

Ce film décrit la descente aux enfers d'un jeune policier découvrant la corruption d'un policier véreux, et réalisant qu'il est lui-même incriminé. Si le film comporte de nombreux actes de violence, tous exécutés par le policier corrompu, ces actes sont contrebalancés par le jugement critique du jeune policier. Celui-ci lutte tout au long du film pour conserver son intégrité et, même en état de légitime défense, il refuse en finale d'abattre son ennemi. À ce sujet, le jury estime qu'un public de 13 ans et plus s'identifiera évidemment au jeune policier justicier et pacifiste et non à l'incarnation du mal qu'est Harris. S'il y a de nombreux actes violents, le graphisme n'est toutefois pas insistant. Pour ces raisons le jury estime qu'un classement à 13 ans et plus avec indication est à la fois nécessaire et suffisant.

DÉCISION : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Violence

16 octobre 2001

France Renaud
Présidente du jury d'examen